

Appel à projet (AAP) « Continuum » du réseau

Rappel du contexte

Le projet **LyLi : le réseau Lycée-Licence** associe CY Alliance (Ex-ComUE), l'Université de La Réunion, les Académies de Versailles et de La Réunion, le second degré, le monde associatif, des collectivités et des acteurs socio-économiques dans le but de créer, par un réseau **d'acteurs du Lycée - Licence (LyLi), le chaînon manquant de l'orientation.**

Par des **actions d'information et d'aide à l'orientation renouvelées, des outils numériques innovants et des pédagogies transformantes**, LyLi accompagnera tous les jeunes sur un territoire qui s'étend sur 11 bassins de l'Académie de Versailles comprenant 4 bassins du nord des Yvelines (Mantes-la-Jolie, Les Mureaux, Saint-Germain-en-Laye, Sartrouville/Poissy), les 6 bassins du Val-d'Oise (Cergy, Pontoise, Argenteuil, Sarcelles, Gonesse, Enghien) et 1 bassin des Hauts de Seine (Gennevilliers).

Ce projet fonctionne en **synergie avec le projet Nouveaux Coursus à l'Université porté par CY SUP l'école universitaire des premiers cycles de CY Cergy Paris Université.** CY SUP place l'accompagnement et la réussite de tous les talents dans l'enseignement supérieur au cœur de sa stratégie. Le projet LyLi permet de développer les actions communes des acteurs de l'information, de l'orientation, de la formation et de l'emploi pour accompagner tous les jeunes dans la transition entre enseignement scolaire et enseignement supérieur dans une véritable logique de continuum Scolaire-Supérieur.

Rappel des enjeux

Le projet LyLi est une dotation décennale de 2 680 000 millions d'euros pour financer 7 actions dont le **développement de continuums (action 5).**

Le dispositif « Continuum » permet aux lycéens et lycéennes d'expérimenter la vie d'étudiant en participant à un Continuum Cours Magistral (CM), Travaux Dirigés ou Travaux pratiques (TD/TP) ou à une Summer School leur permettant ainsi de pré-valider des compétences ou des ECTS. Le dispositif doit être proposé à l'échelle des établissements de CY Alliance afin de répondre à un enjeu de massification sur l'ensemble des lycées du territoire LyLi. Un budget total de 150 000 euros sur 10 ans est dédié à la mise en œuvre de cette action soit 15 000 euros maximum par an.

Nature de l'apport et du financement prévu dans l'Appel à Projet :

Cet appel à projet a pour but de donner la possibilité aux composantes de créer, de structurer ou de développer un format existant ou nouveau de continuum tout en affichant une stratégie de massification pérenne et autonome pour toucher l'ensemble des bassins académiques LyLi représentant au moins 100.000 lycéens.

Dans ce cadre, la réponse à l'appel à projets pourra se positionner dans l'une des trois catégories suivantes identifiées à ce jour au sein du projet LyLi :

1. **La création d'un continuum**, pourra être soutenu sur une durée d'un an pour un montant maximal de 5 000 euros.
2. **L'évolution d'un continuum existant** pourra être soutenu sur une durée d'un an pour un montant maximal de 1.500 euros. Les continuums entrant dans la catégorie « création

d'un continuum » pourront à la fin de la première année être soutenus pour une évolution.

3. **Le développement d'un nouveau format de continuum** pourra être soutenu sur une durée de deux ans pour un montant maximal de 5.000 euros au total.

Exemple : Un format de Summer School de 1 à 5 jours maximum

La mise en œuvre d'un continuum doit répondre à au moins l'un des objectifs suivants :

- Faire comprendre les prérequis du supérieur (méthodologie de travail...),
- Faire découvrir une filière (attendus, débouchés professionnels...),
- Accompagner la réflexion à l'orientation,
- Favoriser la relation scolaire-supérieur.

Les réponses à cet appel à projet peuvent être déposés par tous les établissements de CY Alliance et leurs composantes. Il doit pouvoir accueillir tous les lycéens, redoublants ou non. Cet appel sera ouvert dès que possible aux établissements du secondaire qui pourront également déposer des réponses en lien avec un ou plusieurs établissements du supérieur.

Critères de sélection :

Critères d'évaluation des projets :

Les projets seront évalués suivant les critères suivants :

- La cohérence entre les constats, les objectifs affichés et le dispositif proposé ;
- La valeur ajoutée du projet (originalité, innovation par rapport aux pratiques existantes) ;
- La soutenabilité financière ;
- La faisabilité opérationnelle ;
- La pérennité du dispositif et la stratégie d'essaimage au sein du périmètre LyLi ;
- L'identification d'un ou plusieurs lycées partenaires permettant de disposer d'un nombre minimum d'inscrits ;

Mode de fonctionnement et processus d'évaluation du projet

Les réponses à l'appel à projet sont soumises pour analyse préalable aux experts du groupe de travail n°5 du projet LyLi. Au moins 3 experts sont désignés par le chef de projet. Ces experts seront tenus d'évaluer le projet de continuum à l'aide d'une grille d'évaluation pour mesurer les critères de réalisation du projet en tenant compte des échanges tenus lors des groupes de travail. Les experts ont 5 jours pour retourner le document à : kevine.kasombo@cyu.fr et gilles.remy@cyu.fr .

Dès réception des grilles d'évaluation, le chef de projet réalise une synthèse des forces et des points d'attention du projet. La fiche de synthèse et la grille d'évaluation contenant une note d'appréciation du projet seront envoyées aux membres du comité de pilotage pour appréciation d'un avis favorable ou défavorable.

Les partenaires rendent un avis motivé sur chaque projet au comité de pilotage qui prend la décision finale de valider ou non la mise en œuvre du projet et si nécessaire de proposer des évolutions du projet (sur la cible, le format, le budget, ...). Tous les partenaires représentés au sein du réseau LyLi sont membres du jury. Le vote s'effectue à la majorité des partenaires représentés lors du comité de pilotage.

Chaque partenaire dispose d'une voix de même valeur. L'établissement porteur CY Cergy Université

représenté par plusieurs services ne se voit attribuer qu'une voix adressée à Gilles Rémy, chargé de mission lycée. Le président du COPIL dispose d'une voix. En cas de partage égal des voix, le président du COPIL a une voix prépondérante.

L'évaluation des propositions suivra les étapes suivantes :

1. Envoi par les candidats du dossier :
2. Présentation orale du dossier de candidature avec retour (demande de précisions et/ou d'améliorations) des projets lors du GT5 :
3. Le cas échéant, envoi par les candidats du projet révisé au groupe de travail :
4. Evaluation du projet au groupe de travail :
5. Arbitrage lors du comité de pilotage :

Dépenses éligibles :

Les fonds du projet LyLi ne peuvent pas assurer le fonctionnement pérenne des dispositifs de continuum, par contre ils peuvent financer sa création (phase d'amorçage).

Ainsi sont par exemple éligibles :

- Les déplacements ;
- Les frais de bouche pour les événements types Summer School qui se déroulent sur 1 ou plusieurs journées complètes ;
- Les besoins en communication/promotion du dispositif ;
- La reconnaissance des heures nécessaires pour monter le projet (heures complémentaires valorisées à 60€ brut chargées – pas de décharge ni d'heures de référentiel) ;
- Les besoins de fonctionnement (comme l'achat de matériel spécifique) pour initier un projet mais pas les besoins éventuels de fonctionnement pérennes.

Suivi des projets déposés

Le suivi des projets de création ou d'évolution de continums existants sera l'occasion de diffuser la méthodologie de mise en œuvre des dispositifs auprès de l'ensemble des établissements de CY Alliance. Pour cela un document de cadrage (documents à fournir, trame ...) sera réalisé pour faciliter la mise en œuvre et permettre l'échange entre les référents de composantes. Les indications de communications suivantes doivent systématiquement apparaître sur les supports générés dans la réalisation du projet :

- Le logo du label le grand plan d'investissement avec une phrase type : *Le projet/L'initiative a bénéficié du Programme d'Investissements d'Avenir du Grand Plan d'Investissement* ;
- Le logo du réseau LyLi : le réseau Lycée-Licence ;
- Le logo du ou des porteurs de projet.

Suivi des projets en cours

Un accompagnement et une assistance administrative seront proposés par le groupe de travail de l'action 5 uniquement jusqu'à échéance du projet, l'objectif étant d'optimiser l'autonomie des porteurs et la pérennité du projet. Un document de cadrage et plus généralement toute information utile à la conception, la réalisation et le déroulé d'un continuum sera réalisé au fil des séances par le groupe de travail de l'action 5 pour mieux accompagner les porteurs de projet .

Evaluation du projet

Les projets seront évalués annuellement (actions réalisées, consommation de l'aide allouée) afin notamment d'en mesurer l'impact et de les comparer aux objectifs du projet LyLi. Les indicateurs définis dans le dossier de réponse seront la base d'une auto-évaluation dont l'objet sera de mettre en évidence les points positifs et négatifs, les freins et les facilitateurs rencontrés afin de formuler des propositions d'amélioration favorisant l'essaimage au sein du réseau LyLi. Les porteurs s'engagent également à compléter les indicateurs annuels de la Caisse des Dépôts et Consignations à l'échelle de leur projet.

Modalité de réponse à l'appel à projet

La réponse à l'appel à projet se fait à l'aide du dossier de candidature LyLi intitulée « 20200520_dossier_reponse_continuum_Reseau_LyLi » adressé en PJ avec ce document.

Les projets doivent être rédigés dans le dossier de réponse du réseau LyLi. Le dépôt du projet doit être réalisé en accord avec le directeur de la composante/établissement concernée et du service concerné. Les réponses doivent être envoyées à l'adresse suivante : kevine.kasombo@cyu.fr et gilles.remy@cyu.fr avec copie :

- référent LyLi de l'établissement/composante concerné quand il est nommé,
- directeur de la composante/établissement concernée ou du service concerné,

Le dossier de réponse doit être nommé : « année_mois_jours_dénomination_du_projet_AAP_Reseau_LyLi »

(ex:20200210_Continuum_CM_Géographie_Reseau_LyLi)

Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter Kévine Kasombo « kevine.kasombo@cyu.fr »

Calendrier de réponse à l'appel à projet

Appel à candidature « Continuum LyLi : Le Réseau Lycée-Licence »	
Octobre à Décembre	Echanges avec les potentiels porteurs de projets et réception des candidatures
Janvier à Mai	Préparation et accompagnement pour présentation aux instances de gouvernance du Réseau LyLi (Groupe de Travail de l'action 5 et Comité de pilotage)
Juin	Passage Jury
Septembre	Lancement sous réserve de validation par le Jury